

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Cégep de Saint-Félicien

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep de Saint-Félicien a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours en première session est en légère baisse depuis la mise en œuvre du plan visant l'accessibilité, la réussite et la diplomation du plus grand nombre. Toutefois, ce taux demeure plus élevé que la moyenne observée dans le réseau. Le Collège a observé une baisse importante de la réussite maximale et une forte hausse du taux de réussite faible en 2001. Il estime que ces résultats sont attribuables à des changements dans certaines cohortes, particulièrement en *Techniques du milieu naturel* et en *Santé animale*. Dans ces programmes, ainsi qu'en *Sciences humaines*, le nombre d'échecs a augmenté. Le Collège a instauré des mesures dans ces programmes pour améliorer la situation. La réussite des cours en première session s'est améliorée en 2002, notamment en ce qui a trait à la réussite maximale. Par contre, le taux de réussite fort a diminué beaucoup.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription a lui aussi connu une légère baisse depuis la mise en œuvre du plan. Cette baisse n'a rien de dramatique, les résultats du Collège demeurant supérieurs à ceux du réseau. Par contre, au Centre d'études collégiales de Chibougamau, la baisse observée pour la cohorte de 2001 est importante. Cette donnée doit toutefois être interprétée prudemment compte tenu de la faible dimension de la cohorte concernée. Le Collège entend tout de même apporter une attention particulière à l'analyse des départs du site de formation de Chibougamau. Par ailleurs, dans la majorité des programmes, ce taux demeure élevé. Il n'est en baisse que dans le programme *d'Accueil et intégration*.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Pour l'ensemble de la population, les différents taux sont déjà élevés et nettement au-dessus de la moyenne observée dans le réseau. De plus, le taux de diplomation deux ans après la durée prévue est en hausse dans tous les secteurs de formation.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège présente de bons résultats pour l'ensemble des indicateurs même s'ils n'ont pas progressé depuis la mise en œuvre du plan. Il devra toutefois bien suivre la situation de la réussite en première session et de la réinscription en troisième session, particulièrement au Centre d'études collégiales de Chibougamau.

La mise en œuvre

Le Collège a mis au point une stratégie pour susciter l'engagement des divers intervenants autour du plan d'aide à la réussite s'appuyant sur trois thématiques annuelles dont l'appropriation des problématiques et des enjeux liés à la réussite. Cette appropriation s'est avérée plus lente que prévue par le Collège. Deux préoccupations, notamment la crainte de porter atteinte à la qualité de la formation en voulant favoriser la réussite à tout prix et l'inquiétude que l'opération serve à l'évaluation du personnel enseignant, ont ralenti la mise en œuvre du plan. Le Collège estime toutefois que sa stratégie de justifier les actions à partir de diagnostics différenciés établis par les départements a permis de bien choisir les moyens d'action appropriés et de raffiner son portrait de la réussite et de la diplomation. Il estime aussi que les ressources dédiées à l'animation en lien avec les objectifs du plan ont favorisé la mobilisation des enseignants. Il entend améliorer certains aspects de la mise en œuvre de son prochain plan en produisant un outil de présentation de projet faisant suite au diagnostic pédagogique d'un département et en faisant en sorte que la Direction des études exerce davantage de leadership, notamment dans la recherche de solutions s'il est impossible de réaliser certaines mesures. La Commission encourage la Direction des études à accentuer ses efforts d'animation autour du plan de façon à susciter une participation accrue des intervenants et à poursuivre les travaux pour se doter d'outils efficaces de suivi des cohortes et de leur réussite.

L'efficacité des mesures

Le Collège présente plusieurs mesures qu'il juge efficaces, quelques-unes qui sont à l'étude et d'autres à fort potentiel. Les contrats entre des étudiants et le Collège découlant du règlement sur la réussite ainsi que le programme d'intégration à la vie et aux études collégiales sont considérés comme efficaces par le Collège tout comme les centres d'aide en français dans les deux sites de formation, les mesures en lien avec le support aux carrières scientifiques et technologiques et certaines initiatives particulières, dont les compléments de formation théorique et pratique offerts dans certains programmes. Enfin, le Collège reconnaît l'efficacité de mesures initiées par le Département de français, arts et lettres à Saint-Félicien et le Département de formation générale à Chibougamau visant à favoriser la persévérance scolaire et la diplomation.

D'autres mesures sont à l'étude par le Collège. Il expérimente la composition de groupes hétérogènes en français et en philosophie, ce qui devrait, selon lui, stimuler l'intérêt des étudiants. Le Collège étudie aussi l'utilisation d'un outil informatisé de suivi régulier des étudiants au Centre d'études collégiales de Chibougamau. Par ailleurs, le Collège présente

des mesures de tutorat qu'il juge à fort potentiel, notamment le laboratoire en Sciences humaines et le programme de tutorat professeurs-étudiants à Chibougamau. Ces mesures étant récentes, il est encore trop tôt pour juger de leur efficacité à l'égard de la réussite.

L'évaluation de l'efficacité des mesures effectuée par le Collège est peu convaincante. Pour la majorité des mesures, l'analyse repose sur le nombre d'étudiants rejoints, sur leur perception et celle des intervenants et peu sur l'amélioration des résultats. La méthode et les critères utilisés pour évaluer l'efficacité des mesures ne semblent pas clairement définis. La Commission *suggère* au Collège d'améliorer sa façon d'évaluer l'efficacité des mesures de son plan d'aide à la réussite, notamment en précisant son approche méthodologique et les critères d'évaluation.

Conclusion

Les résultats du Collège demeurent avantageusement comparables à ceux du réseau, bien qu'ils n'aient pas progressé depuis la mise en œuvre du *Plan visant l'accessibilité, la réussite et la diplomation du plus grand nombre*. Le Collège reconnaît que la mise en œuvre du plan a été plus lente que ce qu'il envisageait et il prévoit des actions pour améliorer la situation.

Pour l'aider à préparer son prochain plan, la Commission encourage le Collège à réaliser les actions qu'il envisage dans son bilan, notamment celle portant sur les outils de suivi des cohortes et de leur réussite. Elle lui suggère d'apporter certaines améliorations concernant l'évaluation de l'efficacité des mesures. Par ailleurs, elle souligne l'importance de la relation maître-élève dans la réussite et les mesures mises de l'avant par le Collège en ce sens, notamment le tutorat professeurs-étudiants à Chibougamau et les mesures départementales visant à modifier les pratiques pédagogiques et à assurer un meilleur encadrement des étudiants.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche